

## SPORT ET SOLIDARITÉ

### Participation au développement social

Le sport est un phénomène culturel qui, dans le monde actuel, trouve son expression la plus achevée dans l'Olympisme. L'Olympisme donne au sport son noble idéal et une vision de l'être humain qui exclut la pratique du sport comme un entraînement à la violence. Lorsque les sports sont perçus dans le cadre d'idéaux et de valeurs si nobles, ils acquièrent un statut de langage universel permettant une meilleure communication et unissant les peuples au sein d'une même famille. Cette notion, que l'on retrouve dans le concept de 'Famille olympique', contient toutes les caractéristiques d'une famille unie, y compris l'amitié et

par Robin Mitchell\*

la fraternité, le respect mutuel et la tolérance.

Cette famille célèbre son unité et sa foi dans l'avenir en organisant des manifestations culturelles et surtout sportives tous les quatre ans.

Les Jeux Olympiques offrent un terrain de rencontre où les athlètes du monde entier peuvent s'exercer sainement à la compétition, prônant l'honneur, la dignité ainsi que l'esprit de fraternité; Ils ont ainsi la possibilité de se rencontrer et de communier ensemble en éprouvant leurs capacités et en réalisant une performance au travers d'un mouvement

athlétique qui prouvera que bien que l'homme est doté d'une force animale, ce don peut être utilisé à des fins meilleures (selon le président du CNO de Gambie en 1994).

La société en général met en valeur les styles de vie orientés vers la santé, le bien-être, le dévouement. Le sport et l'athlète sont considérés comme l'expression de ces valeurs. Les champions olympiques sont les idoles des jeunes athlètes et ces derniers sont à leur tour attirés vers les activités sportives Pour l'identité nationale, régionale et locale. les athlètes jouent un rôle important - nous partageons tous leurs succès et leurs échecs.

Le divertissement sportif procure aux spectateurs diverses expériences : excitation, satisfaction, déception, camaraderie et valeurs esthétiques. L'athlète est un générateur de sentiments - un homme de spectacle.

Le sport est un facteur d'influence sur la scène internationale, et la communication, grâce aux athlètes, aux organisations et aux compétitions sportives contribue à la compréhension générale. Le sport basé sur les idéaux olympiques, continue à avoir une influence culturelle, à soutenir l'éducation et la santé, à défendre les besoins du monde actuel en matière d'environnement ainsi qu'à être un rempart pour la paix. Par ailleurs, il permet la promotion du fair-play et est une source de fraternité pour les athlètes des cinq continents.





L'importance du sport pour notre société devrait être évident du fait des millions d'adeptes dans le monde qui prennent part à de multiples activités sportives.

Le sport continue et continuera à stimuler une plus grande compréhension, non seulement entre les concurrents sur le terrain de jeu mais aussi, plus largement, en unissant peuples et gouvernements

Le sport embrasse la plus vaste gamme d'affaires et de culture internationale. Dans cette arène, les barrières internationales sont insignifiantes puisque le langage et la culture du sport sont le sport lui-même. De la télévision aux équipements sportifs en passant par le soutien financier des entreprises, le sport est une entité qui embrasse le globe. La croissance et la force de ces sociétés commerciales auxquelles fait partie l'industrie sportive, montrent que le sport est l'une des industries qui a grandi le plus et le plus vite aussi bien aux Etats-Unis que dans le reste du monde. L'attrait des manifestations sportives propulse l'industrie autant qu'il en est le reflet.

Le sport est une affaire qui prend de plus en plus d'importance. On a évalué qu'en 2000 dans l'industrie, le produit national brut sportif aux Etats-Unis sera d'environ 121 milliards de dollars. Son importance est telle que la population américaine dépense plus pour les sports que pour voyager, s'éduquer ou s'habiller. (selon Harvey Schiller, USOC 1994).

Comment tous ces idéaux et concepts aux nobles accents parviennent-ils aux CNO du Tiers-Monde et des pays en conflit ?

Les pays en développement affrontent généralement un manque de ressources qui handicapent l'épanouissement de leurs différents secteurs sociaux. Les financements doivent satisfaire en priorité les besoins immédiats et les plus urgents de la société.

C'est pourquoi, les subventions gouvernementales affectées au sport sont largement inadéquates et l'insuffisance de leur montant n'est pas compensée par des moyens privés.

Le manque de ressources empêche en premier lieu la construction d'infrastructures sportives ce qui entraîne un manque ou une mauvaise maintenance des installations.

Le manque de ressources explique l'absence d'équipements pour la pratique de certains sports.

Le manque de ressources signifie une organisation et une administration sportives souvent gravement déficientes,

Le manque de subventions gouvernementales est amplifié par la difficulté à obtenir des soutiens commerciaux de la part d'entreprises locales et multinationales pour les sports dans le Tiers-Monde.

Le développement languissant affecte également le type d'éducation sportive proposé. Les restrictions économiques limitent les possibilités pédagogiques.

C'est pourquoi, les jeunes grandissant dans les pays du Tiers-Monde n'ont pas la possibilité d'assimiler les valeurs et les avantages que procure le sport en société.

L'éducation sportive en termes d'entraînement, d'apprentissage, le développement d'académies sportives et les programmes sportifs scolaires ne sont tout simplement pas prioritaires, et ne peuvent être mis en place parallèlement aux programmes scolaires classiques.

Alors que peut-on faire maintenant pour aider les pays en développement et leurs athlètes ?

Le plus grand contribuable des sports des pays en développement et en conflit, a été le programme de la Solidarité Olympique.

La Solidarité Olympique, dont les origines remontent à 1961, reprend les objectifs précis mentionnés dans la Charte Olym-

pique qui la définit en ces termes : "La Solidarité Olympique a pour but d'organiser l'aide aux CNO reconnus par le CIO, particulièrement à ceux qui en ont le plus besoin. Cette aide prend la forme de programmes élaborés en commun par le CIO et les CNO avec l'assistance technique, si nécessaire, des FI." Elle reflète l'éthique olympique dont les principes fondamentaux sont la générosité, l'entente et la coopération internationale, les échanges culturels, le développement sportif, les aspects éducatifs du sport et la promotion d'une société soucieuse de favoriser la paix et la dignité de l'homme. Les ressources dont dispose la Solidarité Olympique pour ses différents programmes proviennent de la part allouée exclusivement aux CNO, après le partage des droits de retransmission télévisée des Jeux Olympiques aux trois composantes du Mouvement olympique (CIO, CNO et FI). Le budget du 4e plan quadriennal (1997/2000) de la Solidarité Olympique, s'élève à 121'900'000.- de dollars américains.

### **Les programmes de la Solidarité Olympique**

Ces programmes sont multiples et divers.

#### **A. Programmes destinés aux Comités Nationaux Olympiques**

Dans le cadre des stratégies retenues par la Solidarité Olympique, les CNO peuvent bénéficier de programmes leur permettant de mettre en place des activités variées et complémentaires en vue de leur développement sportif. La Solidarité Olympique propose une douzaine de programmes, dont huit destinés à tous les CNO et quatre réservés aux CNO les plus défavorisés.

#### *Programmes pour tous les CNO*

##### *1) Activités*

Chaque année une somme identique est allouée à chaque CNO reconnu par

# Conférence mondiale sur l'éducation et le sport pour une culture de la paix

le CIO, afin de leur permettre d'organiser divers types d'activités en fonction de leurs besoins et priorités. Ces programmes, par le passé, prévoyaient essentiellement des stages techniques et l'acquisition d'équipements.

En Océanie, nous avons estimé que les stages traditionnels techniques organisés à partir d'une visite de 7 à 14 jours d'experts étrangers étaient d'une portée limitée. Hormis l'occasion de voyager d'îles en îles et l'intérêt passager pour le thème abordé, l'assimilation par sport des stagiaires ne dépassait pas 15% de l'ensemble. Il y a huit ans, nous avons poussé à l'emploi d'experts locaux et à des programmes prolongés - jusqu'à une année en fait - et cette méthode s'est révélée très efficace.

En permettant aux CNO d'Océanie de déterminer leurs priorités et leurs objectifs, le financement provenant de ces programmes est désormais utilisé :

- par les CNO pour l'emploi à plein temps d'un spécialiste du développement sportif à des postes d'administrateurs (cas de 6 CNO) ou des spécialistes du développement sportif responsables de l'entraînement et de la coordination des programmes des fédérations nationales. Le CNO de Samoa, par exemple, emploie quatre spécialistes du développement, dont les postes sont financés par la Solidarité Olympique et dispose de quatre administrateurs payés par le gouvernement. Leurs programmes sont coordonnés par le responsable du CNO:

- pour financer la préparation et le transport aux compétitions régionales et internationales, des athlètes de haut niveau;

- pour allouer des fonds aux fédérations nationales qui, à leur tour, emploie à plein temps des spécialistes du développement, parfois avec un financement additionnel des Fédérations Internationales concernées, Par exemple, aux

Îles Salomon, le poste d'entraîneur de tennis est financé par une subvention de la Solidarité au CNO, à laquelle s'ajoute une subvention de l'ITF et du groupe bancaire ANZ. D'autres CNO font également usage de ces possibilités.

Pour 1998, sur les 198 CNO, 187 ont remis leurs programmes d'activités à la Solidarité Olympique. Au total, 626 activités ont été réalisées sur 783 programmées (soit 79,94%) et se composaient ainsi : stages techniques (376 - soit 60,06%); achat d'équipement (74 soit 11,83%); différentes activités (176 soit 28,11%).

Ce programme dispose d'un budget de 7'740'000 dollars américains et en 1998, un montant de 7'320'000 dollars américains (soit 94%) a été approuvé.

## 2) Assistance administrative

Tous les CNO reconnus par le CIO reçoivent chaque année, sur demande de leur part, une subvention de 15'000 dollars américains au titre de leurs dépenses de fonctionnement. Cette assistance leur permet d'améliorer leur administration et de renforcer ainsi leur système opérationnel. Cette subvention est essentiellement utilisée pour payer le loyer des bureaux des CNO, acheter l'équipement bureautique et aider à payer les salaires du personnel. Le budget de ce programme en 1998 était de 3'000'000 de dollars américains.

## 3) Participation aux Jeux Olympiques

Le CIO, par le biais de la Solidarité Olympique, offre une aide financière à tous les CNO ayant des athlètes qualifiés, pour leur permettre de participer aux Jeux Olympiques, Cette aide a deux objectifs différents bien que complémentaires : en partie pour favoriser l'universalité des Jeux Olympiques et en partie pour récompenser les CNO qui, proportionnellement, contribuent le plus au développement et au succès des

Jeux. Cette aide consiste en :

- une prise en charge des frais de transport;
- une subvention pour la logistique;
- une aide pour le transport et le logement des présidents et secrétaires généraux des CNO participants;
- une compensation financière à chaque CNO fondée sur le nombre d'athlètes ayant activement pris part aux compétitions.

Par ailleurs, la Solidarité Olympique prend en charge :

- les frais de transport d'un délégué par CNO qui participe au séminaire des chefs de mission;
- ainsi que les billets d'avion en faveur des jeunes gens, désignés par les CNO, pour leur participation aux camps internationaux de la jeunesse organisés par les Comités d'organisation des Jeux Olympiques.

## 4) Programmes en collaboration avec cinq Commissions du CIO

- Médicale

L'organisation des stages de médecine sportive et le travail de coordination avec les CNO sont les deux éléments essentiels qui lient la Commission médicale du CIO et la Solidarité Olympique. Dans ce cadre-là, le développement et la diffusion des connaissances scientifiques et techniques en médecine du sport demeurent un souci permanent. Prévention des blessures, nutrition, physiothérapie sont quelques-uns des thèmes régulièrement abordés.

- Sport pour tous

Le constant développement de la tendance 'santé et forme/sport pour tous' à l'apogée dans les années 80, a conduit le CIO à créer une Commission du sport pour tous. La Commission et la Solidarité Olympique favorisent des activités comme la course de la Journée olympique du 23 juin. Diverses activités culturelles et artistiques sont venues



compléter cette fête du sport populaire. La Solidarité Olympique soutient aussi certaines manifestations organisées par les CNO à l'échelon national.

- Académie Internationale Olympique (AIO)

Si l'entraînement et les performances des athlètes dans les différentes compétitions constituent toujours la partie visible de ce grand événement sportif, il apparaît primordial de garder à l'esprit l'idée olympique et mieux encore, de s'organiser pour la diffuser la plus largement possible. Ce souci pédagogique et éducatif fait traditionnellement d'Olympie un lieu de rendez-vous, de culture et de dialogue.

La Solidarité Olympique fournit une assistance aux CNO et aux Académies nationales olympiques (ANO) désireux d'envoyer des délégués aux différentes sessions et séminaires. Elle contribue également aux frais de fonctionnement de l'AIO (traductions, achats de livres, vidéos et matériel informatique).

- Sport et environnement

Les préoccupations pour l'environnement s'inscrivent dans le sillage du sport et de la culture. Protéger la nature et l'environnement pour pratiquer le sport de son choix est un élément de valeur qui doit d'inscrire dans une perspective de développement durable.

La Solidarité Olympique apporte également son soutien à l'organisation de séminaires régionaux, à des activités spécifiques des CNO pour la sauvegarde de l'environnement et à la participation des délégués des CNO aux séminaires régionaux et conférences mondiales organisés par le CIO.

- Femme et sport

Le programme 'femme et sport' apporte avant tout une aide aux déléguées désireuses de prendre part aux séminaires régionaux ou aux conférences mondiales organisés par le groupe de travail 'femme et sport' du CIO.

La Solidarité Olympique apporte aussi une assistance aux activités spécifiques des CNO tels que des séminaires nationaux, afin d'encourager la participation de la femme dans le sport à tous les niveaux.

#### *5) Programmes spéciaux au bénéfice des CNO les plus défavorisés*

En étroite collaboration avec chacune des Associations continentales de CNO, la Solidarité Olympique a établi une liste des CNO qui requiert une attention spéciale. Pour maintenir l'universalité des Jeux Olympiques et prendre en compte l'augmentation constante du nombre de pays qui y participent, tout en évitant le piège du gigantisme, il s'est révélé nécessaire d'établir certains niveaux minimums. Le CIO a donc défini, avec l'assistance des CNO et des FI, des critères de qualification pour chacune des disciplines sportives des Jeux Olympiques d'hiver et des Jeux de l'Olympiade. Il est extrêmement difficile pour certains pays de qualifier leurs athlètes, par manque d'infrastructures sportives, d'entraîneurs de haut niveau et d'expérience en matière de participation à des compétitions internationales.

Pour atteindre ces objectifs, la Solidarité Olympique a mis en oeuvre des programmes spéciaux, au bénéfice exclusif des CNO les plus défavorisés. Dotés de bourses, ces programmes visent principalement à favoriser l'épanouissement et l'entraînement des athlètes, des entraîneurs ainsi que de leurs dirigeants. Il s'agit de : bourses olympiques pour athlètes 'Sydney 2000'; bourses olympiques pour jeunes espoirs; bourses olympiques pour entraîneurs; formation pour dirigeants sportifs.

L'objectif de ces programmes est de fournir une assistance directe aux athlètes et aux entraîneurs, tout en

mettant en place des structures et des programmes pédagogiques.

#### *6) Affaires humanitaires*

L'engagement du CIO dans des projets humanitaires a pour but de promouvoir, par le sport, la qualité de la vie et le bien-être des individus vivant dans les régions les plus défavorisées du monde.

Pour mettre en oeuvre ces projets, le CIO coopère avec des partenaires tels que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR). Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Organisation Internationale du Travail (OIT). C'est grâce à ces efforts de coopération que des programmes sportifs sont mis en place sous l'égide des agences spécialisées des Nations Unies. Les Comités d'organisation des Jeux Olympiques, les Fédérations Internationales sportives et les Comités Nationaux Olympiques apportent également leur soutien à ces projets.

Les initiatives du CIO dans le domaine humanitaire sont conçues dans l'optique d'utiliser le sport comme moyen d'amorcer un changement positif. Dans la plupart des situations, les enfants comptent pour moitié, sinon davantage, de la population touchée. Qu'ils soient réfugiés, contraints par la guerre ou les conflits d'abandonner leur maison et leur pays, forcés au travail dans des situations qui les privent d'une vie et d'une éducation normales, ou bien vivant dans un environnement d'extrême pauvreté ou de violence urbaine, ils n'ont souvent pas l'occasion de participer à des activités structurées et dirigées et n'ont donc aucun exutoire à leurs problèmes quotidiens. Le sport permet d'échapper à l'oisiveté et à l'ennui, favorise l'amitié, la tolérance et la compréhension : valeurs universelles qui constituent l'essence

# Conférence mondiale sur l'éducation et le sport pour une culture de la paix

même de l'Olympisme tel qu'il est défini dans la Charte Olympique : *“Le but de l'Olympisme est de mettre partout le sport au service du développement harmonieux de l'homme, en vue d'encourager l'établissement d'une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine.”*

## 6) Programmes destinés aux Associations continentales

L'aide de la Solidarité Olympique consiste en une subvention annuelle leur permettant de couvrir une partie de leurs frais de fonctionnement, un financement du séminaire annuel des secrétaires généraux des CNO, celui des réunions périodiques telles que comités exécutifs, assemblées générales, et une assistance au développement de leurs propres programmes continentaux.

L'CONOC crée et développe ses propres programmes en complément de ceux que la Solidarité Olympique met sur pied au niveau mondial, avec des fonds fournis par la Solidarité Olympique et y a ajouté une certaine valeur grâce à des accords de coopération avec des CNO et des pays développés en Océanie. Depuis 1992, l'ONOC en coopération avec la Commission australienne des sports et avec le soutien technique du Comité Olympique Australien, dispose d'un programme de bourses pour entraîneurs, athlètes et personnel scientifique et médical dans le domaine du sport.

Au début, ce programme intitulé 'Centre d'entraînement olympique d'Océanie' (CEEEO) était basé à l'Institut australien des sports à Canberra et aujourd'hui, il comprend également des athlètes non australiens. Durant ces deux dernières années, des athlètes de haut niveau de la région incluant l'Australie et la Nouvelle-Zélande, se sont entraînés à Nauru au Centre régio-

nal d'entraînement de lutte. Un centre régional de tennis a été ouvert à Fidji et des programmes similaires seront mis en place dans d'autres centres en Océanie.

Le programme CEEEO prendra un nouvel élan lorsqu'un nouveau sponsor (une compagnie aérienne) deviendra partenaire du programme. Grâce aux économies réalisées sur les billets d'avion, davantage d'athlètes pourront disposer de bourses ou de plus de temps dans leur centre d'entraînement.

Ce programme consiste sur une année en :

- une subvention de la Solidarité Olympique d'un montant de 100'000 dollars américains;
- 140'000 dollars australiens du gouvernement australien;
- 85'000 dollars néo-zélandais en bons de transport de la compagnie Air New Zealand;
- et d'un soutien administratif du Comité Olympique Australien.

Ce programme offre actuellement 48 bourses à 12 CNO et 8 bourses à 4 CNO des Iles indépendantes du Pacifique.

En 1998, grâce à une subvention de la Solidarité Olympique, le site Internet de l'ONOC a été lancé fournissant des informations sur les CNO membres, le Bulletin de l'ONOC en direct, ainsi que les résultats des compétitions régionales

Afin de diffuser l'information sportive, l'ONOC a créé le Centre d'information sportive d'Océanie à l'Université du Pacifique Sud basée à Suva (Fidji). L'Université qui appartient à douze Etats océaniques, possède des campus à Port Vila (Vanuatu) et à Apia (Samoa) ainsi que des centres régionaux dans tous les Etats membres.

Le Centre a été établi grâce à l'assistance du Centre national d'information sportive à Canberra (Australie), à une

subvention de l'UNESCO et reçoit une subvention annuelle de la Solidarité Olympique (soit 60'000 dollars américains). Il est dirigé par Albert Miller, triple olympien de Fidji, dont la première participation olympique remonte aux Jeux de la XXIIIe Olympiade à Los Angeles en 1984.

Le Centre fournit gratuitement des informations sur tous les CNO et les pays de la région ne possédant pas de CNO, et met en place des archives sur les Jeux du Pacifique Sud, les plus importants jeux régionaux de la région.

En 1995, en reconnaissance du soutien des pays d'Océanie à sa candidature pour organiser les Jeux de l'an 2000, le gouvernement australien contribue depuis annuellement pour 500 000 dollars australiens au programme 'Australie-pacifique Sud 2000' pour le développement du sport. Ce programme consiste en :

- un entraînement à l'intention des athlètes de haut niveau se préparant pour Sydney;
  - une introduction des programmes sportifs 'juniors' à travers la région;
  - une formation annuelle des administrateurs sportifs et des spécialistes du développement sportif;
  - un soutien technique aux compétitions régionales;
  - un soutien des services et des programmes de séminaires et des ateliers de travail sur l'éducation sportive.
- L'ONOC a aussi développé un programme conjoint avec les Fédérations Internationales (FI) en apportant une assistance supplémentaire pour l'emploi à plein temps de spécialistes du développement sportif pour les FI dans la région. A ce jour, les FI suivantes disposent de chargés du développement sportif à plein temps : badminton, base-ball, basketball, tennis de table, tennis, haltérophilie et dans les prochains mois, hockey.



Par ailleurs, l'ONOC a :

- signé un accord avec l'UNAIDS portant sur l'emploi de personnalités sportives connues dans la région afin de sensibiliser le public au SIDA. Récemment, du matériel pédagogique et des préservatifs ont été distribués lors des XIIes Jeux du Pacifique Sud à Guam du 12 au 26 mai 1999;
- travaillé avec le bureau régional du PNUD sur une déclaration en vue de l'élimination de la pauvreté dans la région;
- commencé la mise en place de projets avec le Programme régional de l'environnement du Pacifique Sud -

branche régionale de l'UNEP tels que 'Gardez Fidji propre' par la présence de vedettes du sport dans des campagnes de nettoyage.

Au cours des quinze dernières années, grâce à l'assistance croissante de la Solidarité Olympique, les CNO et associations tels que ceux du continent océanique que je représente, ont bénéficié de programmes complets offerts par le CIO aux CNO les moins développés et dans des zones hors de l'Océanie, en particulier pour des CNO dont les pays sont en conflit. Ces programmes peuvent voir leur valeur augmentée par la signature d'accords de coopération avec des CNO plus déve-

loppés, des pays, des organisations privées et internationales, afin d'améliorer les programmes et ainsi de promouvoir le rôle du sport dans le développement social dans cette partie du monde qu'est l'Océanie, rôle qui fut reconnu en septembre 1997 lors du XXVIIIe Forum du Pacifique Sud. par les dirigeants politiques des Iles indépendantes de l'Océanie.

\*Membre du CIO à Fidji; Secrétaire général de l'ONOC. Discours prononcé à la Conférence.

Sources : Rapport de la Solidarité Olympique 1998; Site Internet CIO.



*Gudrun Doll-Tepper (CIEPSS).*



*Jacques Ferran (AICVS).*



*Anaisabel Prera Flores (UNESCO).*



*Steve Sinnot (Union Nationale des Enseignants, Grande-Bretagne).*



*Jürgen Griesbeck (Urban World Meeting).*



*Hugh Dugan et Donna Gigliotti (Etats-Unis d'Amérique).*